

Du 1^{er} au 8 décembre 2022
Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif

Élection
CST
DRH DFA
DSIN

Pour un syndicat qui m'écoute
et qu'on écoute !

JE VOTE CFTC



Vos collègues s'engagent pour vous, votez pour eux !

Candidats CFTC au CST : DRH DFA DSIN

- | | | | |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|
| 01. AURIEMMA Nadine | 08. DAGUINOT Dominique | 15. KOWALSKI Jean-Paul | 22. BARDEAU Alain |
| 02. REMALDI Méziane | 09. BELEM Olivier | 16. LONGOLI Isidore | 23. MENARD Romaine Léa |
| 03. QUENTIN Sylvie | 10. GALLET Sophie | 17. VILLOING Catherine | 24. LECLET-GIORDAN Stéphanie |
| 04. DUPUCH Christophe | 11. PORET Jean-Luc | 18. YIANNAKIS Nicky | 25. MAILLE Véronique |
| 05. PUCELLE Monira | 12. PEREZ Véronique | 19. NDAYE Dieudonné | 26. TELEMAQUE Betty |
| 06. ILHAMI Abdelfattah | 13. EL AOUINA Patricia | 20. DUBOIS Jérôme | 27. SAPINHO Sandra |
| 07. KIMAZ Aïcha | 14. VIGOUROUX François | 21. ROLLAND Géraldine | 28. CERNAITS Isabelle |

Pourquoi voter ?

- Pour être représentés et défendus devant l'administration et les élus ;
- Pour porter des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions et d'acquis sociaux

CONTACT : syndicat-cftc@paris.fr | 01.43.47.84.70
PLUS D'INFO : www.syndicat-cftc.fr



Élection du CST de direction du 1^{er} au 8 décembre 2022

Qu'est-ce que le CST de direction ?

Le comité social territorial de la direction (CST) remplacera le comité technique (CT) de direction.

Il comprendra une « *formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail* » à la place du CHSCT (formation SST).

Il examinera les questions concernant la gestion spécifique de votre direction (cycles horaires, EPI ...)

Le CST de direction sera compétent ...

- Pour tous les agents titulaires et non-titulaires de la direction,
- Sur les questions collectives de fonctionnement et de gestion des ressources humaines,
- Sur les conditions de travail ainsi que sur la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.

Comment voter ?

- Attention, c'est un scrutin à un seul tour ; il n'y aura pas de second tour.
- Le vote a lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site paris.neovote.com

Un syndicat à taille humaine qui agit dans votre intérêt

Entre 2018 et 2022, la **CFTC** a fait le choix du dialogue, de la mobilisation en intersyndicale, et de l'action de proximité dans l'intérêt concret de tous les agents.

La **CFTC** s'est engagée pour la prévention face aux élus et à l'administration dans le cadre des CHSCT de direction, en particulier pendant la crise du COVID-19, et a été le premier syndicat à saisir la DRH pour comptabiliser les JRTT des agents en télétravail pendant le confinement.

La **CFTC** s'est mobilisée sur le nouveau règlement du temps de travail pour l'ajustement des cycles de travail, l'extension des sujétions, de meilleures conditions générales du télétravail, le gain de 2 jours de congés supplémentaires et l'augmentation des JRTT pour limiter la perte de congés liée à la loi de transformation de la fonction publique.

La **CFTC** vous a défendu collectivement et a obtenu notamment par la négociation, un plus grand nombre de promotions corps par corps. Nous vous avons accompagné individuellement et informé, à travers nos communications, RIS et formations syndicales, et avons permis à de nombreux agents d'obtenir l'écoute de leur direction, la revalorisation ou la rectification de leur situation.

Le choix inconditionnel de la **CFTC** : le respect et la défense de chaque personne !

NOTRE ENGAGEMENT : être à votre écoute proche du terrain ; faire entendre votre voix et vous défendre devant votre direction ; nous mobiliser et vous informer de façon juste et transparente.

La CFTC : savoir s'opposer, toujours proposer